



Conseil économique et social

Distr. générale
11 septembre 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 42^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 6 juillet 2015, à 9 h 30

Président : M. Oh Joon (Vice-Président). (République de Corée)

Sommaire

Ouverture du débat de haut niveau

Déclaration du Président

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

Déclaration du Vice-Secrétaire général

Déclaration du Directeur exécutif du bureau new-yorkais d'International Disability Alliance

Lancement du Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Déclaration du Secrétaire général

Déclaration de la Première Ministre de Norvège

Déclaration du Président de la République du Rwanda

Déclaration du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement

Messages issus du Forum politique de haut niveau sur le développement durable

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-11366X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Oh Joon (République de Corée), Vice-Président, préside la séance.

La séance est ouverte à 9 h 40.

Ouverture du débat de haut niveau

1. **Le Président** déclare que le débat de haut niveau de la session de 2015 du Conseil économique, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenue en même temps que le dialogue ministériel du forum politique de haut niveau pour le développement durable, est ouvert.

Déclaration du Président

2. **Le Président** déclare que la communauté internationale a le devoir de relancer des projets visant à éliminer l'extrême pauvreté et à donner aux plus démunis et aux plus vulnérables dans toutes les régions du monde la possibilité de vivre dans la dignité. Pour mener à bien un programme universel, porteur de transformation et privilégiant la dimension humaine, il faut faire évoluer les mentalités, parce qu'il est hors de question de faire comme si de rien n'était. Il appartient au Conseil et au forum politique de haut niveau de participer au processus qui balisera la voie pour les 15 prochaines années et au-delà.

3. La présente séance a lieu au moment même où se déroulent les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et sur l'issue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les négociateurs attendent du Conseil et du forum politique de haut niveau des directives sur les principes généraux de la réalisation du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Il importe donc d'entendre les points de vue et les propositions sur la manière d'utiliser au mieux le forum dans le dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du programme de développement pour l'après-2015. Le forum politique de haut niveau devrait se trouver au sommet de ce dispositif.

4. Il conviendrait que le Conseil songe à la façon de construire une assise robuste pour générer des idées et des projets concrets permettant de renforcer les Nations Unies et d'améliorer le bien-être des individus partout dans le monde. Assurer le succès du forum politique de haut niveau fait partie intégrante de la mise en place du nouveau programme. Il faut que le

forum soit une structure nouvelle et dynamique qui serve de passerelle solide entre décideurs et scientifiques et de lieu d'innovation. Tout en collaborant avec les institutions, le forum devra apporter un nouvel élan et être le fer de lance de la transformation du schéma habituel. Il devra fournir l'impulsion politique et l'encadrement indispensables au développement durable pour le suivi et l'examen des progrès accomplis en vue de tenir les engagements.

5. Il serait bon que toutes les parties prenantes – secteur privé, société civile, parlements, milieux universitaires et organisations philanthropiques – travaillent en liaison avec le Conseil et le forum pour obtenir les résultats prévus par le programme de développement après 2015. Pour bien faire connaître ce programme, il faudra que tous les citoyens et autres intéressés s'impliquent dans des actions communes destinées à concrétiser les aspirations de la communauté internationale. Le forum politique de haut niveau, l'Assemblée générale, le Conseil et tous les organismes des Nations Unies devront être mis à contribution pour continuer à placer au premier plan et enrichir les politiques en faveur de la mise en œuvre du programme exceptionnel et ambitieux qu'adopteront les dirigeants du monde en septembre 2015.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

6. **M. Kutesa** (Président de l'Assemblée générale) dit que cette séance se déroule à un moment décisif, alors qu'on est en train d'établir un nouveau cadre universel qui permettra d'orienter les activités de développement dans les 15 années à venir. Il est de la responsabilité conjointe des États Membres et des parties prenantes de veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 soit ambitieux, ouvert à tous et générateur de changement. Les objectifs de développement durable proposés qui constitueront l'élément central du nouveau programme ont pour principales finalités l'éradication de la pauvreté, l'amélioration des moyens d'existence pour tous et la réalisation du développement durable sous ses aspects sociaux, économiques et écologiques.

7. Il faut redoubler d'efforts pour que les négociations concernant le programme soient couronnées de succès et que des ressources suffisantes soient dégagées pour le mettre en place. C'est pourquoi il est impératif que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement aboutisse. Vu l'ampleur des ambitions exprimées dans

le programme, un accroissement des ressources de diverses provenances – publiques et privées, nationales et internationales – sera requis. Il faut également donner un second souffle et plus de poids au partenariat mondial pour le développement qui vient en aide aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux pays africains.

8. Les initiatives destinées à améliorer les conditions socioéconomiques de tous doivent prendre en compte la nécessité de sauvegarder l'environnement et la planète. En principe, à la vingt et unième Conférence des Parties sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, les gouvernements adopteront un accord universel et sérieux. Il va de soi que la réussite de ces processus est d'une importance vitale si l'on souhaite parvenir à un développement durable et mettre le monde sur une trajectoire plus sûre, plus équitable et durable. Il faudra déployer de gros efforts pour que le programme de développement après 2015 soit incorporé dans les plans de développement nationaux et appliqué à tous les niveaux et pour qu'il soit encadré par un solide dispositif de suivi et d'examen.

9. Le thème général du forum de 2015, « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi : le Forum politique de haut niveau pour le développement durable après 2015 » a été l'occasion de débattre des composantes d'un système d'application global, efficace, participatif et ouvert. Les délibérations de la session de 2015 permettront d'affiner la compréhension des questions essentielles liées au programme et le rôle fondamental que pourrait jouer le forum afin de faire comprendre, connaître et exécuter le programme par tous les acteurs concernés. Dans l'accomplissement de ses fonctions de coordination, le forum surveillera les progrès et les expériences avec les réseaux et mécanismes d'examen qui existent au niveau national, régional et mondial dans le but de favoriser la cohérence et l'efficacité de la mise en œuvre.

10. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, l'orateur a organisé une série de débats thématiques de haut niveau et de manifestations ayant pour objet d'apporter une contribution au programme pour l'après-2015, s'agissant par exemple des moyens de mise en œuvre; de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; de la promotion de la

tolérance et de la réconciliation; des méthodes pour renforcer la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales; de la mise à profit du dividende démographique; et de l'emploi des jeunes. Il ne faut ménager aucun effort au moment où la communauté internationale s'efforce de donner naissance à une nouvelle ère de coopération internationale visant à améliorer la vie quotidienne des gens du monde entier et à protéger la planète Terre.

Déclaration du Vice-Secrétaire général

11. **Le Vice-Secrétaire général** dit que ce que la communauté internationale léguera à ses enfants et petits-enfants dépendra en grande partie du programme de développement pour l'après-2015, selon qu'il sera ambitieux et générateur de changements et que la communauté internationale se sera montrée à la hauteur. Le monde va dans la bonne direction. Les États membres ont placé la barre très haut et ont proposé 17 objectifs de développement durable qui appellent des transformations et correspondent aux défis et à la complexité du monde; ils ont façonné un idéal de développement selon une approche intégrée et axée sur l'humain, et se sont interrogés sur les avancées socioéconomiques et la santé de notre planète. Les objectifs, qui visent principalement à éliminer la pauvreté et qui ont pour vecteur le développement durable, tiennent compte des vertus des sociétés pacifiques et du rôle primordial que jouent les institutions. Les objectifs étant étroitement liés, des progrès dans un domaine sont utiles aux autres.

12. L'épreuve de vérité pour ce nouveau programme sera sa mise en pratique. De nombreux enseignements ont été tirés de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, et le nouveau programme sera édifié sur des bases fermes. L'une des leçons retenues est que le monde ne peut plus fonctionner en vase clos. S'attacher à un objectif sans prendre en considération ses liens aux autres n'est pas idéal. Un projet d'application intégré s'impose; on doit saisir l'imbrication entre les objectifs et en tirer parti. Par exemple, l'installation de services d'assainissement convenables permet d'afficher de meilleurs résultats en matière de mortalité infantile, de santé maternelle et d'éducation des filles.

13. Étant donné que jusqu'à présent le monde ne s'est jamais engagé dans une transformation en profondeur de la société et de l'économie à l'échelle mondiale, il faut plus qu'une nouvelle panoplie de

mesures gouvernementales. Il serait souhaitable de revoir la manière dont les politiques sont décidées et appliquées. Il faut également apprendre à concevoir, mettre en place et passer au crible des plans de développement qui fassent apparaître les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Les membres de la communauté internationale se doivent d'innover, de travailler main dans la main et de partager leurs expériences. Les démarches participatives et transversales qui ont débouché sur le programme de développement pour l'après-2015 doivent être systématisées.

14. Le nouveau programme supposera le renforcement des capacités nationales et la mobilisation de fonds et de technologies dans des proportions nouvelles, plus importantes. La conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement devrait permettre de consolider le partenariat mondial pour le développement durable. Il est à espérer que les négociations sur les décisions finales de cette conférence, sous l'égide du Président de l'Assemblée générale, se terminent incessamment.

15. Puisque le forum politique de haut niveau sert de socle à la promotion et à l'examen de la mise en œuvre du nouveau programme, il doit être mû par la même ambition et le même esprit de prospective qui a permis d'élaborer le programme même. Le forum devrait s'adapter de façon à satisfaire les besoins des futures générations. Il devra être en mesure de suivre les progrès, de hâter les changements dans la vie des individus, et être prêt à redresser le cap, à actualiser les politiques, à cerner les nouveaux problèmes, à imaginer de nouvelles solutions et à étudier les conséquences à long terme des décisions prises. Le forum peut concourir à redynamiser le système des Nations Unies en introduisant de nouvelles méthodes de travail et en faisant fond sur les travaux accomplis par l'Assemblée générale et le Conseil. Le Conseil devra être renforcé si l'on veut intensifier l'intégration et mobiliser les acteurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU.

16. Il faut que les États Membres organisent les évaluations et mettent au point des mécanismes de contrôle rigoureux du programme de développement pour l'après-2015. Ils devront être à la fois visionnaires et pragmatiques. Par souci de multilatéralisme, la communauté internationale et les États Membres devront faire appel à l'enthousiasme et à la détermination de ceux qui les entourent pour

réformer. Dans le monde d'aujourd'hui, les bonnes solutions sur le plan international servent les intérêts des États Membres. Parallèlement, on ne saurait se passer des points de vue et de la vision à long terme des États pour orienter le forum politique de haut niveau et s'assurer la participation des Nations Unies de façon à atteindre les objectifs ambitieux fixés en septembre.

17. Il faut à tout prix que la communauté internationale suive la voie tracée par le programme pour l'après-2015, qui conduit à la transformation, à la prospérité et la dignité pour tous sur une planète en bonne santé. Pour bâtir l'avenir que souhaite le monde, il est indispensable d'avoir un fort et authentique sentiment de responsabilité mondiale et de solidarité ainsi que la volonté d'agir.

Déclaration du Directeur exécutif du bureau new-yorkais d'International Disability Alliance

18. **M. Cuk** (International Disability Alliance), prenant la parole au nom des grands groupes et d'autres parties prenantes, dit que les discussions sur l'élaboration du cadre de développement pour l'après-2015 ont constitué l'une des démarches les plus ouvertes de l'histoire des Nations Unies. Le nouveau programme, qui appelle les citoyens du monde entier à participer, ouvre la porte toute grande à de nouveaux acteurs, ce qui était inconnu jusqu'alors. La présence de l'orateur à la présente séance témoigne de cette démarche qui n'exclut absolument personne.

19. En 2006, les organisations de la société civile ont collaboré pour la première fois avec les États membres à la rédaction de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, créant un précédent pour ce genre de coopération. L'adoption de la Convention a été une victoire extraordinaire pour la société civile en général, notamment pour les organisations représentant les handicapés. La Convention demande aux personnes handicapées de s'investir dans le développement, la mise en œuvre et la prise de décisions sur des questions qui les concernent directement. L'apport des handicapés au forum politique de haut niveau sur le développement durable représente également un moment historique et une première pour les personnes handicapées. À la suite d'une large concertation, 109 organisations du monde entier ont avalisé le texte pertinent, à l'instar de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées.

20. Le cadre de développement pour l'après-2015 doit viser à résoudre les problèmes rencontrés par les personnes handicapées, et le forum devrait pouvoir dresser le bilan des avancées. Pour que le processus réponde à l'attente, le forum devra exploiter les atouts et les expériences des dispositifs nationaux et régionaux, faisant en sorte que la mise en œuvre du nouveau programme consolide, complète et amplifie les engagements pris, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le forum politique de haut niveau. Par exemple, des rapports sur la prise en compte systématique des droits des handicapés pourraient être soumis au Comité des droits des personnes handicapées et au forum politique de haut niveau. On pourrait procéder de la même façon pour d'autres groupes dotés des mêmes structures, par exemple les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées.

21. Pour examiner plus avant les progrès en matière d'insertion, il serait bon de consacrer, pendant les 15 prochaines années, une session thématique du forum aux personnes handicapées. De plus, il faudrait établir des groupes de travail thématiques permanents qui donnent des informations pratiques et techniques au forum et aux États Membres sur la prise en compte des droits des handicapés et qui fournissent aussi des connaissances techniques approfondies sur la manière d'éviter d'ériger de nouvelles barrières ou d'éliminer celles qui existent.

22. Le forum veillera à ce que les organisations de la société civile prennent part à ses délibérations, notamment compte tenu du modèle élargi, renforcé et non sélectif qui a été élaboré conjointement ces dernières années. L'éradication de la pauvreté et la croissance économique pourraient contribuer à promouvoir les droits et l'intégration des personnes handicapées. Le nouveau cadre doit donc être centré sur les relations humaines et accompagné d'une participation à tous les niveaux. Il faut considérer les handicapés non seulement comme les bénéficiaires du nouveau programme mais comme des partenaires. Dans le processus de mise en œuvre d'après-2015, les personnes handicapées désirent travailler avec tout le monde, y compris les gouvernements, l'ONU et la société civile.

23. Les personnes handicapées souhaitent épouser la nouvelle orientation stratégique du vingt et unième siècle. Le nouveau cadre devrait favoriser leur participation et leur insertion et les reconnaître comme

membres actifs de la société, qui apportent leur pierre, sans distinction et sans crainte d'être mis à l'écart ou ignorés. Les handicapés sont prêts à s'associer aux autres pour construire un monde durable sans pauvreté ni discrimination. Les peuples des Nations Unies sont disposés à s'unir pour édifier un monde meilleur.

Lancement du Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement

24. **Le Président** dit que le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement permet de faire le point sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire. Ces objectifs ont rassemblé les pays autour d'un ensemble d'objectifs communs, ont suscité des actions au niveau local, national et international, ont inspiré d'innombrables personnes et institutions, ont révolutionné la manière d'envisager la coopération pour le développement, et préparé le terrain pour l'ambitieux programme que les chefs d'État et de Gouvernement adopteront en septembre 2015.

Déclaration du Secrétaire général

25. **Le Secrétaire général**, s'exprimant par liaison vidéo depuis Oslo et lançant le Rapport de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, déclare que l'année 2015 sera un point de repère pour l'humanité. L'échéance des objectifs du Millénaire approche à vive allure et en septembre 2015, les dirigeants mondiaux adopteront le nouveau plan de développement universel pour les 15 prochaines années. Le Rapport confirme que les efforts mondiaux déployés pour concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement ont permis de sauver des millions de vies et d'améliorer la condition de millions d'autres personnes à travers le monde, en arrachant plus d'un milliard de personnes à l'extrême pauvreté et en enregistrant d'importants succès dans la lutte contre la faim.

26. Grâce aux objectifs du Millénaire pour le développement, plus de 2,6 milliards d'individus ont accès à de meilleures sources d'eau potable et plus de filles sont scolarisées que jamais auparavant. La diminution de la mortalité infantile et maternelle et les progrès accomplis dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies comptent parmi les plus grands pas en avant de l'histoire humaine en ce qui concerne le bien-être des personnes. La thérapie antirétrovirale a bénéficié à 13,6 millions de personnes

en 2014, une énorme augmentation par rapport au 0,8 million de bénéficiaires en 2003. Plus de 6,2 millions de décès dus au paludisme ont été évités depuis l'an 2000, essentiellement des enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne. La prévention de la tuberculose, le diagnostic et les traitements ont sauvé 37 millions de vie entre 2000 et 2013, selon les estimations. Dans leur ensemble, les régions en développement sont parvenues à leur objectif qui consistait à combler les écarts entre les sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Sur les vingt dernières années, la représentation moyenne des femmes dans les parlements a presque doublé.

27. S'il faut se réjouir de ces conquêtes dans le monde entier, il reste de nombreux défis à relever. Les progrès n'ont pas concerné tout le monde. Trop de personnes ont été laissées pour compte, notamment les plus pauvres et celles qui sont pénalisées par leur âge, leur sexe, leur handicap, leur ethnicité ou l'endroit où elles se trouvent. Trop de femmes et d'enfants meurent encore lors de la grossesse ou bien à la suite de complications liées à l'accouchement. Trop d'individus manquent encore d'installations sanitaires adéquates, notamment dans les zones rurales. En outre, d'autres risques se sont aggravés. Les conflits ont contraint presque 60 millions de personnes à abandonner leur domicile – ce nombre de déplacés est le plus élevé depuis la deuxième guerre mondiale – avec des conséquences effarantes pour le développement humain. Les changements climatiques sont devenus un péril existentiel; la dégradation de l'environnement compromet les avancées en matière de développement; et ces deux phénomènes frappent avant tout les personnes démunies. Des efforts s'imposent désormais pour trouver des solutions.

28. Les enseignements tirés des objectifs du Millénaire pour le développement pourraient servir de tremplin pour les progrès à venir. Les expériences réussies des objectifs du Millénaire prouvent que l'action mondiale et la définition d'objectifs sont efficaces, pour fixer des orientations aussi bien que des points de référence en vue d'étendre la responsabilisation. Partout dans le monde, les citoyens ont acquis une meilleure connaissance de la gouvernance et des institutions, ont compris l'importance fondamentale de l'adhésion du pays et pris conscience de l'immense valeur des partenariats. Aux Nations Unies, il a été démontré qu'en réunissant des acteurs clés du Gouvernement, de la société civile,

du secteur privé et du monde universitaire, on pouvait donner une impulsion considérable à l'action, comme on l'a vu avec l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants » et d'autres programmes relatifs à l'énergie, à l'éducation et à la sécurité alimentaire.

29. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont produit des résultats au niveau mondial, national et local, réunissant non seulement des diplomates et des technocrates dans des centres de conférences, mais aussi des communautés locales sur des places de village. Ils ont permis d'apprécier ce qui comptait pour les individus. À l'avenir, il faudra multiplier les efforts pour toucher les personnes les plus vulnérables qui n'ont pas été prises en compte et n'ont pas profité des améliorations des 15 dernières années. Il convient de ne pas minorer ou inverser les avancées chèrement acquises ou fragiles. Il nous faut joindre nos forces pour achever le travail commencé avec les objectifs du Millénaire et mettre à profit les expériences réussies et la dynamique. Dans les 15 prochaines années, la communauté internationale sera sans doute en mesure de s'acquitter de la responsabilité qu'elle a de mettre un terme à la pauvreté, de ne laisser personne sur le bord de la route et de créer un monde de dignité pour tous.

Déclaration de la Première Ministre de Norvège

30. **M^{me} Solberg** (Norvège), Première Ministre et Coprésidente du Groupe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement, s'exprimant par liaison vidéo depuis Oslo, dit que, la période de ces objectifs touchant à sa fin, on peut en tirer plusieurs leçons. Il faut présenter les objectifs d'une façon qui soit simple à comprendre et qui motive les responsables et les citoyens du monde entier. Il est impératif de formuler les objectifs de développement durable de manière à dégager des ressources, à inciter les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé à nouer des partenariats pour assurer le financement et faciliter la mise en œuvre. Les parties prenantes se doivent de dépasser la réflexion par secteur et d'exploiter les effets de synergie entre les objectifs. Étant donné que les objectifs du Millénaire ont montré qu'il existait de fortes synergies entre l'éducation et la santé, il est très important d'éduquer les filles.

31. Si on se contente de définir des objectifs, cela ne suffira pas à sortir les personnes de la pauvreté. Faute d'une volonté politique des gouvernements nationaux

de parvenir à un objectif, les progrès seront modestes ou nuls. Des objectifs cohérents doivent être assortis de stratégies, de politiques et d'investissements au niveau national. Le processus des objectifs du Millénaire pour le développement renforce les normes mondiales, telles que le droit universel à l'éducation élémentaire. L'aspect normatif est encore plus à propos pour les objectifs de développement durable, car les pays cherchent à équilibrer les intérêts mondiaux et nationaux. Les régions les plus touchées par la crise et les conflits se laissent distancer au vu de la plupart des objectifs du Millénaire et représentent le problème le plus compliqué dans la campagne des objectifs. La fragilité, la crise et les conflits sont les ennemis courants à l'échelle du monde. Une action concertée est indispensable pour s'y attaquer.

Déclaration du Président de la République du Rwanda

32. **M. Kagame** (Rwanda), Coprésident du Groupe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement et Président de la République, s'exprimant par liaison vidéo depuis Oslo, dit que le monde s'est rangé sous la bannière des objectifs pour améliorer la qualité de vie des populations des pays en développement. Mais si des progrès inédits ont été réalisés en vue d'atteindre les objectifs, la plupart de ceux-ci ne seront pas atteints dans bon nombre de pays, notamment dans les pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit.

33. Les objectifs du Millénaire ont démontré qu'avec une fermeté politique, il est possible de conjuguer les efforts et de réussir à améliorer le sort des populations. Ceci exige de mobiliser les responsables et les citoyens autour de réalisations ciblées et de veiller à ce que les ressources soient convenablement utilisées de façon à avoir les plus grandes retombées possibles. La communauté internationale a découvert que les meilleurs résultats étaient obtenus par les pays qui assumaient la responsabilité de leur programme de développement, au sein de partenariats internationaux fructueux et dans le respect mutuel. Il convient de renforcer encore le partenariat entre les gouvernements et le secteur privé. Les pays en développement doivent produire des richesses. Dans des conditions propices, la croissance économique accélère les avancées en matière de développement. Il faut absolument que la communauté internationale continue à unir ses efforts, poussée par le fait que des millions d'individus

souffrent encore de malnutrition en raison de leur extrême pauvreté, de la maladie, de l'ignorance et d'autres facteurs. L'héritage des objectifs du Millénaire va au-delà des efforts déployés pour les atteindre. Les objectifs du Millénaire ont également servi de tremplin pour de plus grands desseins.

Déclaration du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement

34. **M. Sachs** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement) dit que les objectifs du Millénaire représentent quelque chose d'important et d'unique, et ont engendré d'énormes progrès. Ils ont permis que le monde braque les projecteurs sur les plus défavorisés et les sans voix; c'est quelque chose que la communauté internationale n'est en général pas particulièrement habile à réaliser. Lors du lancement des objectifs du Millénaire pour le développement, aucun programme officiel ne fournissait aux personnes séropositives de traitements antirétroviraux dans les pays en développement. Les personnes infectées par le VIH dans les pays pauvres sont les personnes qui s'expriment le moins au monde. Même si en 2003 seulement 800 000 personnes recevaient des traitements antirétroviraux, ce chiffre était de zéro avant les objectifs du Millénaire.

35. Lorsque les objectifs du Millénaire ont été définis en 2001, de nombreux responsables d'organisations non gouvernementales se sont interrogés sur l'intérêt de ces objectifs stupides et arbitraires. Le cynisme transparaisait en filigrane et était largement partagé. La communauté internationale devrait être reconnaissante que bien des années plus tard, les objectifs du Millénaire n'ont pas été oubliés et qu'on se félicite plutôt de leur réussite. Il n'en reste pas moins que les gens pauvres sont légion, bien que le monde soit incroyablement riche. Le degré de sophistication technique du monde est prodigieux. Il n'est rien d'impossible. La question de la réalisation des objectifs du Millénaire n'a jamais porté sur les maigres ressources ou la pauvreté et a toujours été centrée sur ce qui était important. Il n'a pas été difficile de fournir aux personnes des médicaments antirétroviraux ou des moustiquaires. Beaucoup de choses plus difficiles ont été accomplies, mais bien souvent les marchés, les profits, les intérêts personnels, la cupidité et l'incapacité de rester concentré sur un

sujet ont fait qu'il a été difficile d'atteindre ces objectifs.

36. Dans le fond, la question des objectifs du Millénaire pour le développement a toujours été morale, et non économique. En 1990, 13 millions d'enfants de moins de cinq ans sont décédés; ce chiffre a été ramené à 6 millions en 2014. D'autre part, ces 6 millions de décès ont eu lieu en 2014 parce que personne n'a fait l'effort nécessaire pour maintenir les enfants en vie. Dans la période à venir, les problèmes seront encore plus complexes. Outre les habituelles difficultés auxquelles l'humanité fait face depuis des milliers d'années, comme l'extrême pauvreté, la maladie, l'impunité et quantité d'autres problèmes, une véritable catastrophe écologique se profile à l'horizon. Comme pour les objectifs du Millénaire il y a 15 ans, ces problèmes ne seront vaincus que si le monde s'y intéresse suffisamment pour tenter d'y apporter des solutions. La leçon tirée des objectifs du Millénaire est sans ambiguïté : lorsqu'on agit, on réussit. Si on n'agit pas, on court à l'échec.

Messages issus du forum politique de haut niveau sur le développement durable

37. **M. Rattray** (Jamaïque), présentant le volet mise en œuvre des débats du forum politique de haut niveau qui s'est tenu la semaine précédente, dit que la réussite du programme pour l'après-2015 dépendra d'une communication compréhensible qui fera que chacun se sentira partie prenante. Il faut certes éviter de rester en vase clos, mais la compartimentation n'est pas néfaste en soi, car les cloisonnements représentent des sphères d'influence distinctes, selon le secteur et l'interlocuteur, qui, en fonctionnant de concert comme les pistons d'un moteur, peuvent accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

38. La communication devra se faire à tous les échelons dans tous les pays et parvenir à tous les groupes, y compris les femmes et les jeunes. Il faudra faire appel aux méthodes traditionnelles de sensibilisation de la société civile et aux médias sociaux non conventionnels pour mener des campagnes de communication efficaces. Il faut que le programme et les objectifs de développement soient synthétisés de telle façon que les gens puissent comprendre, se reconnaître et donner suite. Pour diffuser largement le message, il faudra utiliser plusieurs langues, pas seulement l'anglais.

39. Il serait souhaitable que les États Membres tirent les enseignements de l'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement. En dépit du caractère universel et intégrateur du nouveau programme, la prise en main par le pays, la transparence et l'obligation de rendre des comptes sont déterminantes. Le forum politique de haut niveau peut offrir des conseils concernant les mesures à prendre pour établir des liens entre les différents éléments du programme. Il peut, par exemple, demander aux commissions régionales, aux organes directeurs des organismes des Nations Unies et au système entier de passer au crible les politiques suivies pour mieux appuyer la mise en œuvre du programme. La cohérence de l'action des organismes des Nations Unies et la complémentarité entre le forum et les entités et institutions existantes sont nécessaires. Il faudrait créer un dispositif à multiples niveaux qui puisse étayer la mise en œuvre de sorte que les stratégies d'exécution du programme au niveau sous-régional, transrégional et transfrontière s'inscrivent dans une perspective multidimensionnelle. Les commissions régionales ont suggéré l'organisation de rencontres régionales en vue de mettre en évidence les spécificités régionales et de formuler des recommandations à l'intention du forum politique de haut niveau.

40. L'application du programme porteur de changement sera impossible sans la participation de multiples acteurs et la création de partenariats audacieux avec les milieux d'affaires, les entreprises publiques, les organisations de la société civile et les universités. Cependant, les modalités des partenariats devront nécessairement correspondre aux particularités des pays. Le forum politique de haut niveau pourrait indiquer les grandes lignes de ces partenariats afin que leurs politiques et leur stratégie organisationnelle soient mieux harmonisées. La continuité pourrait être assurée par la participation d'une diversité d'acteurs dès le début de la mise en œuvre.

41. Il serait bon que les administrations locales jouent un rôle important au niveau sous-national pour mettre le programme au premier plan, pourtant il n'en est pas fait mention dans le processus de concrétisation du programme. Les parlements pourraient servir de relais essentiels pour la communication et l'éducation en matière de développement durable et apporter une contribution importante aux bilans nationaux. Des parlements forts et bien préparés devraient jouer un rôle crucial dans le suivi et l'évaluation des progrès. Le

secteur des affaires et le secteur privé, qui génèrent le changement, qui proposent des solutions et possèdent une grande partie des ressources humaines et créatives nécessaires à la mise en œuvre, sont les partenaires stratégiques indispensables des gouvernements. Pour mobiliser ces secteurs, le programme devra être communiqué dans un langage qui leur est familier. Les partenariats public-privé sont également des outils d'exécution utiles, pourvu qu'ils se conforment aux critères de responsabilité et de transparence et qu'ils fonctionnent selon les principes des droits de l'homme convenus, les normes internationales du travail et la législation nationale du travail.

42. Le principe selon lequel personne ne doit être laissé pour compte, repris dans le programme de développement pour l'après-2015, est essentiel à la mise en œuvre. Les gouvernements se devront de faire respecter cet engagement en adoptant comme axes d'exécution des politiques non discriminatoires et non sélectives. Ils devront utiliser des données désagrégées qui garantissent la prise en compte de tous les individus, afin que les groupes marginalisés et défavorisés reçoivent l'attention voulue. À ces fins, il conviendrait que soient examinés les effets de toutes les politiques sur tous les sous-groupes de population.

43. **M. Seger** (Suisse), présentant le volet des débats relatif au suivi et à l'évaluation, dit que pour que le nouveau programme porte ses fruits, il faut un mécanisme de suivi et d'évaluation efficace. Les examens devraient être facultatifs, effectués par les États, rigoureux et fondés sur l'analyse des faits, libres et ouverts à tous les intéressés. Ils devront porter sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre, aider les pays à faire des choix éclairés, s'appuyer sur les plateformes existantes et contribuer au renforcement des capacités des pays en développement. Bien que le suivi et l'évaluation doivent commencer au niveau national, ils devront être conçus pour toucher plusieurs niveaux. Le mécanisme d'évaluation devra inviter au changement en instaurant des mesures incitatives et sans stigmatiser les parties prenantes; par ailleurs, il devra laisser une place à la mise en commun des expériences et à une discussion des solutions. Étant donné que l'évaluation par les pairs permet l'apprentissage collectif, il faudrait l'inclure dans les processus de suivi et d'évaluation.

44. S'il est vrai que le suivi et l'évaluation auront lieu au niveau national, il conviendrait de garantir une cohérence entre les examens nationaux, car ceux-ci

viendront enrichir les bilans régionaux et mondiaux. Le suivi et l'évaluation à l'échelon régional devraient former un cadre pour l'échange de pratiques exemplaires et donner l'occasion de réfléchir aux problèmes communs et aux évolutions régionales ainsi que conforter la cohésion régionale. Il serait bon que les différentes régions mettent au point leur propre mécanisme, à partir des institutions et processus déjà existants et en tenant compte des spécificités régionales.

45. Au niveau mondial, le forum politique de haut niveau devra jouer un rôle décisif dans le suivi de l'état d'avancement du nouveau programme. Il devrait devenir un lieu de dialogue entre tous les pays et les acteurs concernés, y compris les parlements. Des cadres thématiques sont importants pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable. Les examens thématiques du forum devront s'inspirer de ceux qui se déroulent dans les autres forums, notamment le Conseil et ses organes subsidiaires et d'autres agences et organisations internationales. Le forum devra également adopter une démarche intersectorielle pour éviter de travailler en vase clos.

46. Les États Membres seront tenus de préciser la façon dont ils organiseront les examens nationaux périodiques thématiques et relatifs aux progrès accomplis, la portée et la méthodologie du rapport mondial sur le développement durable, et la place du forum politique de haut niveau au sein du dispositif de développement des Nations Unies. Le rapport mondial sur le développement durable et les rapports annuels sur l'état d'avancement des objectifs de développement durable seront importants pour les travaux d'évaluation du forum.

47. Le rapport mondial sur le développement durable devrait également nourrir les échanges intergouvernementaux, repérer les problèmes naissants, émettre des recommandations cardinales concernant l'élaboration des politiques, faire fonction d'instrument de communication, et mettre en lumière les informations les plus pertinentes quant aux progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris les liens entre les objectifs. Le rapport mondial devra être établi en liaison avec tous les organismes des Nations Unies concernés, se fonder sur les sources ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs et éviter de copier d'autres rapports. Pour ce qui est de sa périodicité, certains États Membres préfèrent un rapport annuel

alors que d'autres préfèrent rédiger un rapport tous les quatre ans qui concorderait avec la réunion du forum politique de haut niveau sous les auspices de l'Assemblée générale.

48. Pour mieux articuler science et politique, le forum politique de haut niveau devrait apporter sa pierre à l'élaboration du programme en offrant un espace d'échange et d'analyse des décisions politiques, en mettant en relief les tendances et en traduisant les conclusions des débats entre scientifiques et politiques dans la réalité. Pour étoffer le dialogue, ces liens devraient donner lieu à des échanges entre les décideurs, les communautés scientifiques, y compris celles qui s'appuient sur les savoirs traditionnels et non occidentaux, et la société civile. Le forum pourrait veiller à ce que le programme pour l'après-2015 soit l'une des priorités des scientifiques du monde entier.

49. Enfin, la collecte et l'analyse de données désagrégées sera d'une importance critique pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Toutes les parties prenantes devront avoir accès à l'information et aux données, et il faudra renforcer la capacité de recueil et d'analyse des données de certains pays, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.

50. **M^{me} Khalaf** (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale), présentant le volet intégration des débats, dit que les États Membres ont fait remarquer que le programme de développement pour l'après-2015 ne peut se concevoir sans l'intégration aux niveaux géographique, institutionnel et sectoriel, ni sans l'intervention d'un large éventail d'acteurs dans divers domaines d'activité. L'intégration est une question de cohérence des orientations, d'inclusion et de participation. Pour réaliser les objectifs de développement durable, il faudra absolument des financements suffisants et un renforcement des moyens.

51. On ne peut envisager la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation isolément. On avancera uniquement si l'on utilise et déploie les moyens appropriés, notamment les ressources financières et les transferts de technologie, et si des stratégies participatives et sans exclusion ne laissent personne sur le bord de la route. Le suivi et l'évaluation devraient se faire en tirant parti des structures institutionnelles adaptées et des capacités. La collecte et l'étude des données revêtent une importance capitale pour la planification, l'exécution et

l'optimisation des décisions reposant sur des observations factuelles.

52. Les États Membres ont souligné que la dimension régionale était également cruciale, car cela permet de rassembler les pays et les peuples autour d'une action coordonnée qui exploite au mieux les partenariats financiers et autres pour une mise en œuvre et un suivi, une évaluation et un apprentissage efficaces au niveau national. Il est important d'utiliser les mécanismes et cadres existants, comme ceux qu'offrent les commissions régionales des Nations Unies et leurs organismes subsidiaires. Étant donné leurs compétences multidisciplinaires et leur aptitude à conduire des études multisectorielles, les commissions pourront également proposer des façons de favoriser des démarches intégrées pour s'atteler aux problèmes de développement durable, prodiguer des conseils relatifs aux politiques afin de moduler les objectifs de développement en fonction des plans et des programmes nationaux, mobiliser des moyens de mise en œuvre et faciliter le suivi et l'évaluation.

53. Les organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement, dont les commissions régionales, se tiennent prêts à soutenir les États Membres dans leur projet de réaliser le programme de développement pour l'après-2015.

La séance est levée à 11 h 10.